

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **1^{er}** jour du mois de **mai** de l'an **2023**, à **19 h 30**, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

Présences : M. Serge Bernier, maire
Mme Marilène Poirier, conseillère
M. Simon Larrivée, conseiller
M. Antonin Boulet, conseiller
M. Luc St-Laurent, conseiller

Absences : Mme Diane Audit-Goddard, conseillère
M. William Darveau-Vaillancourt, conseiller

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à **19 h 30** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M. Étienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

20230501-01

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour déposé par la directeur général et secrétaire-trésorier soit adopté en laissant le point « varia » ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

20230501-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

20230501-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023

20230501-03 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 avril 2023

2. INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20230501-04 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 3 avril 2023

20230501-05 3.2 Comptes à payer et dépenses incompressibles – avril 2023

20230501-06 3.3 Salaires payés de la Municipalité – avril 2023

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – avril 2023

20230501-07 3.5 Autorisation directeur général – formation Rando Québec – gestionnaire de sentier pédestre

20230501-08 3.6 Autorisation directeur général – formation ADMQ – ABC DG

20230501-09 3.7 Adoption des états financiers 2022 de la municipalité

4. LÉGISLATION

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6. TRANSPORT ET VOIRIE

- 6.1 Rapport final – plan d’intervention des infrastructures routières locales (PIIRL)
- 20230501-10 6.2 Demande d’aide financière – PAVL-PPA
- 20230501-11 6.3 Autoirisation – achat de ponceaux – été 2023
- 20230501-12 6.4 Modification – programmation de la TECQ été 2023
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
 - 7.1 Journée de l’arbre et distribution de compost
 - 20230501-13 7.2 Autorisation – carbone boréal – 6 rue Lise
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport mensuel de l’inspectrice et liste des permis émis en avril 2023
 - 20230501-14 8.2 PIIA – construction nouvelle résidence unifamiliale, 6 rue Lise, Lot 6 431 195
 - 20230501-15 8.3 PIIA – construction nouveau bâtiment complémentaire, 6 rue Lise - lot 6 431 195
 - 20230501-16 8.4 PIIA – construction nouveau bâtiment complémentaire, 10 rue Alice, lot 6 431 186
 - 20230501-17 8.5 PIIA – transformation par l’ajout d’une fenêtre - 20 rue Gosford Nord
- 9. LOISIRS ET CULTURE
- 10. RESSOURCES HUMAINES
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
- 12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D’APPUI
- 13. VARIA
- 20230501-18 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

20230501-02

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023 et qu’ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2023 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

20230501-03

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 avril 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 avril 2023 et qu’ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 avril 2023 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20230501-04

3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 3 avril 2023

*Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques d'une somme de **18 169,71 \$** faisant suite à la séance ordinaire du 3 avril 2023.

ADOPTÉE

20230501-05

3.2 Compte à payer et dépenses incompressibles – avril 2023

*Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques à émettre au **1^{er} mai 2023** d'une somme de **41 932,96 \$** pour le paiement des différents fournisseurs. Cette liste inclut les dépenses incompressibles ainsi que celles autorisées par le directeur général.

Fournisseurs	Montants
1 AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC.	5 475,69 \$
2 CAMPING DU MONT HAM-SUD	229,95 \$
3 CENTRE AGRICOLE WOTTON	587,48 \$
4 CONSULTANTS GTE	7 119,71 \$
5 ENGLOBE ENVIRONNEMENT INC.	70,71 \$
6 EXCAVATION LYNDON BETTS	974,39 \$
7 INFOTECH DEVELOPPEMENT	1 493,24 \$
8 JN DENIS INC	193,53 \$
9 MEGABURO - DRUMMONDVILLE	180,68 \$
10 MUNICIPALITÉ SAINT-ADRIEN-DE-HAM	1 360,00 \$
11 PARADIS ET FRERES A.F.M. INC.	32,73 \$
12 PAVAGE CENTRE SUD DU QUÉBEC	14 373,23 \$
13 PHILIPPE GOSSELIN & ASS. Ltée	1 449,13 \$
14 PROTECTION INCENDIE MCI	539,64 \$
15 QUINCAILLERIE N.S. GIRARD INC	162,58 \$
16 REGIE INTERM. D'INCENDIE DES TROIS MONTS	3 507,67 \$
17 REGIE INTERMUNICIPALE DES HAMEAUX	2 069,33 \$
18 SIDEVIC INC	-19,26 \$
19 VERRE L'AN 2000	344,93 \$
20 VILLE DE VAL-DES-SOURCES	1 441,00 \$
21 VISA	81,00 \$
22 VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	265,60 \$
TOTAL:	41 932,96 \$

ADOPTÉE

20230501-06

3.3 Salaires payés de la Municipalité – avril 2023

*Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de **15 021,53 \$** émis du 3 avril au 1^{er} mai 2023.

ADOPTÉE

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – avril 2023

Le directeur général dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la municipalité au 30 avril 2023.

20230501-07

3.5 Autorisation directeur général – formation Rando Québec – gestionnaire de sentier pédestre

*Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu*

Que le conseil autorise l'inscription du directeur général Etienne Bélise à la formation "gestionnaire de sentiers pédestres" donnée par Rando Québec au coût de 149,47 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

20230501-08

3.6 Autorisation directeur général – formation ADMQ – ABC DG

*Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu*

Que le conseil autorise l'inscription du directeur général Etienne Bélise à la formation "ABC DG" donnée sous forme de webinaire par l'ADMQ.

ADOPTÉE

20230501-09

3.7 Adoption des états financiers 2022 de la municipalité

La firme du Groupe RDL Victoriaville SENCRL explique et dépose les états financiers 2022 de la Municipalité de Ham-Sud. La Municipalité termine son année financière avec un excédent de fonctionnement et d'investissement de 63 093 \$.

*Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu*

D'adopter le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2022, tels que présentés.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

Aucun dossier.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

6. TRANSPORT ET VOIRIE

6.1 Rapport final – plan d'intervention des infrastructures routières locales (PIIRL)

Le directeur général remet aux membres du conseil le rapport finale du plan d'intervention des infrastructures routières locales (PIIRL).

20230501-10

6.2 Demande d'aide financière – PAVL-PPA

*Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu*

QUE la municipalité demande une aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du Programme d'aide à la voirie local, volet Projets particuliers d'amélioration pour un montant de 25 000\$.

ADOPTÉE

20230501-11

6.3 Autorisation – achats de ponceaux – été 2023 Résolution à faire

*Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu*

Que la municipalité autorise le directeur général à procéder à l'achat de ponceaux chez J.U. Houle Ltée pour les remplacements prévus à l'été 2023.

ADOPTÉE

20230501-12

6.4 Modification – Programmation de la TECQ été 2023

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par Antonin Boulet

Et unanimement résolu

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 05 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 05 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 Journée de l'arbre et distribution de compost

Le directeur général informe les membres du conseil qu'une quantité de 200 arbres sera offert gratuitement aux citoyens de Ham-sud dans le cadre de la journée de l'arbre, qui aura lieu vendredi le 19 mai prochain de 10 h à 14 h dans le stationnement du bureau municipal.

20230501-13

7.2 Autorisation – Carbone Boréal – 6 rue Lise

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la compensation monétaire de 593.95 \$ à Carbone Boréale, dans le cadre du programme Habitation Durable, pour la construction du 6 rue Lise.

ADOPTÉE

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport mensuel de l'inspectrice et liste des permis émis avril 2023

Le directeur général dépose le rapport faisant état des permis émis pour le mois d'avril 2023 préparé par l'inspectrice en bâtiment et en environnement.

20230501-14

8.2 PIIA – construction nouvelle résidence unifamiliale – 6 rue Lise, lot 6 431 195

CONSIDÉRANT que le lot 6 431 195 est situé en zone Rur32, soit dans un secteur assujetti au PIIA;

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis conforme a été soumise laquelle porte le numéro #2023-03-0006;

CONSIDÉRANT que l'implantation et le déboisement ont été présentés au CCU et approuvé par le conseil en novembre 2022 sous la résolution 20221205-20 ;

CONSIDÉRANT que l'architecture et les volumétries s'harmonisent aux bâtiments existants;

CONSIDÉRANT que les revêtements de toiture respectent les critères de type de matériaux et de couleur;

CONSIDÉRANT que les revêtements muraux et couleurs des portes et fenêtres s'agencent au secteur;

CONSIDÉRANT que l'éclairage extérieur proposé respecte l'objectif du PIIA;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme recommande que la demande soit acceptée telle que présentée.

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

QUE le projet de construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 6 431 195 soit accepté telle que présentée en vertu du règlement sur les PIIA.

ADOPTÉE

20230501-15

8.3 PIIA – construction d'un nouveau bâtiment complémentaire – 6 rue Lise, lot 6 431 195

CONSIDÉRANT que la propriété sise au 6 rue Lise est située en zone Rur32 donc dans un secteur assujetti au PIIA;

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis de construction conforme a été soumise laquelle porte le # 2023-04-0015;

CONSIDÉRANT que l'architecture et les matériaux s'harmonise avec le bâtiment principal;

CONSIDÉRANT que le projet respecte l'ensemble des critères et objectifs du PIIA;
CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme recommande que la demande soit acceptée telle présentée.

***Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu***

QUE le projet de construction d'un bâtiment complémentaire sur le lot 6 431 195 soit accepté tel que présentée en vertu du règlement sur les PIIA.

ADOPTÉE

20230501-16

8.4 PIIA – construction d'un nouveau bâtiment complémentaire – 10, rue Alice, lot 6 431 186

CONSIDÉRANT que la propriété sise au 10 rue Alice est située en zone Rur32 donc dans un secteur assujetti au PIIA;

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis de construction conforme a été soumise laquelle porte le # 2023-04-0017;

CONSIDÉRANT que l'architecture et les matériaux s'harmonise avec le bâtiment principal;

CONSIDÉRANT que le projet respecte l'ensemble des critères et objectifs du PIIA;

CONSIDÉRANT le comité consultatif d'urbanisme recommande que la demande soit acceptée telle présentée.

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE le projet de construction d'un bâtiment complémentaire au 10, rue Alice soit accepté tel que présenté en vertu du règlement sur les PIIA.

ADOPTÉE

20230501-17

8.5 PIIA – transformation par l'ajout d'une fenêtre – 20 rue Gosford nord

CONSIDÉRANT que le 20 rue Gosford Nord est situé en zone M25, soit dans un secteur assujetti au PIIA;

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis conforme a été soumise laquelle porte le # 2023-04-0016;

CONSIDÉRANT que la transformation par l'ajout d'une fenêtre dans le pignon gauche ne dénature pas le bâtiment;

CONSIDÉRANT que le projet respecte l'ensemble des critères et objectifs du PIIA;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme recommande que la demande soit acceptée telle présentée.

Il est proposé par Antonin Boulet

Et unanimement résolu

QUE le projet d'ajout d'une fenêtre à la résidence sise au 20 Gosford N soit accepté tel que présenté en vertu du règlement sur les PIIA.

ADOPTÉE

9. LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier.

10. RESSOURCES HUMAINES

Aucun dossier.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Des citoyens s'informent sur l'avenir des ormes à l'entrée du village, route 257 ouest.

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI

Aucun dossier.

13. VARIA

Aucun dossier.

20230501-18

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

***Il est proposé par Luc St-Laurent
Et unanimement résolu***

QUE la présente séance soit levée à 20 h 00.

ADOPTÉE

Serge Bernier
Maire

Étienne Bélisle
Directeur général et secrétaire-
trésorier

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier

Maire